



**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2026**

Membres en exercice : 43  
Présents : 32  
Votants : 39  
Date convocation : 16 avril 2026  
Date d'affichage : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué  
à 19h30, s'est réuni à la salle des fêtes à Baillet-en-France,  
en séance publique, sous la présidence de Patrice ROBIN

**Secrétaire de séance : Gilbert MAUGAN**

**Etaient présents (32)** : Éric THERRY, Michel BRAULT, Richard GRIGNASCHI, Christiane AKNOUCHE, Célia DELAHAYE, Delphine DRAPEAU, Jean-Claude TURBAN, Sylvain SARAGOSA, Isabelle SUEUR, Jacques GAUBOUR, Virginie VIEVILLE, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Michel ZEPPEFELD, Nathalie CORBIER, Simon SCHEMBRI, Jean-Christophe MAZURIER, Sylvaine PRACHE, Chantal ROMAND, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Josette FRAMERY, Nathalie BENYAHIA, Véronique MAGNIER, Hugues BRISSAUD, Franck BREIT, Valérie LECOMTE, Laurence BERNHARDT, Patrice ROBIN, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés avant donné pouvoir (7)** : Sylvie PESLERBE donne pouvoir à Éric THERRY, Romain RENAUD donne pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Martine GILLES-DURET donne pouvoir à Nathalie DELISLE-TESSIER, Gilles WECKMANN donne pouvoir à Silvio BIELLO, Pascal BOSRET donne pouvoir à Laurence CARTIER-BOISTARD, Sylvain BRINDEJONC donne pouvoir à Nathalie BENYAHIA, Muriel LE JAN donne pouvoir à Hugues BRISSAUD.

**Absents : (4)** Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER Jacques FÉRON, Laurent DABOVAL.

N°2026/50	<b>VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2026</b>
-----------	---

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général des Impôts,

**Vu** la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur l'habitation principale à compter de l'année 2023,

**Vu** la loi n°2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026,

**Vu** la délibération n°2026-002 du 11 février 2026, portant sur le débat d'orientation budgétaire 2026,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administration Générale, Finances, Commande publique et Contrôle de gestion, en date du 7 avril 2026,

**Vu** l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 13 avril 2026,

**Vu** la présentation du budget communautaire de M. Hugues BRISSAUD, Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion,

**Considérant** que la date limite de vote des taux de fiscalité directe locale est fixée au 15 avril N ou le 30 avril N l'année de renouvellement des instances, pour les délibérations applicables en 2026,

**Considérant** par ailleurs, que le débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 11 février 2026 et que ses propositions ont été approuvées par le conseil communautaire, tablant sur un *statu quo* des taux de fiscalité directe locale, à appliquer pour l'année 2026,

**Sur proposition du Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**VOTE** les taux 2026 des taxes additionnelles directes locales comme suit :

Taxes locales	<b>Taux 2026</b>	Taux 2025	Taux 2024
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres	<b>2.09%</b>	2.09%	2.09%
Taxe foncière bâti	<b>3.21%</b>	3.21%	3.21%
Taxe foncière non bâti	<b>18.88%</b>	18.88%	18.88%
Cotisation foncière des entreprises additionnelle	<b>3.88%</b>	3.88%	3.88%
Cotisation foncière des entreprises de zone (FPZ)	<b>20.81%</b>	20.81%	20.81%

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président, Patrice Robin

REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2026

Application agréée E-legalite.com